CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61496** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE 16/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1981

Forme juridique : SAS

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIXE SUR VIENNE

Siret : 323 057 190 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 873324 02 02

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 289694

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 289694

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : ANDRIEUX

20 RUE DE COGNAC
87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 22 75 **Fax :**

Portable : 06 08 67 38 48

Responsabilité légale :
TIGOULET SEBASTIEN PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.andrieux-aixe.fr

E-mail : contact@andrieux-aixe.fr

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 711 401 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	8	24/06/2025
2171	Taille et pose de pierre		24/06/2025
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	3	24/06/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	24/06/2025
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		24/06/2025
3141	Eléments accessoires de couverture		03/07/2024
	Nombre total de qualifications : 6		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/09/2026 16:55

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E61496** **VALABLE JUSQU'AU** **28/11/2027**

ÉDITÉ LE **16/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1981
Forme juridique : SAS
Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AIXE SUR VIENNE

Siret : **323 057 190 00015**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 873324 02 02
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 289694
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 289694
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Raison sociale : **ANDRIEUX**

20 RUE DE COGNAC
87700 AIXE-SUR-VIENNE

Téléphone : 05 55 70 22 75 **Fax :**
Portable : 06 08 67 38 48

Site Internet : http://www.andrieux-aixe.fr
E-mail : contact@andrieux-aixe.fr

Responsabilité légale :
TIGOULET SEBASTIEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 16 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	24/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

16/09/2026 16:55

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.